

Présentation du projet :

**PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE BASE
POUR LA VALORISATION
DE L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE
ET LA PROMOTION DE L'ARTISANAT D'ART A
DJENNE, MALI
Phase I : création de la Maison du Patrimoine
Avril 2005**



BerCreeel - Corbis - Grazia - Mer.



**Association des Constructeurs
pour la Réhabilitation et l'Optimisation de la Terre**

60 place des Géants 38100 Grenoble - Téléphone : 04.76.33.08.34 - Télécopie : 04.76.33.30.54
E-mail : acrotterre@aol.com

Le présent projet, pour lequel un cofinancement est sollicité auprès du Ministère des Affaires Etrangères, concerne la première phase d'un vaste programme de développement intégré¹ qui s'inscrit dans la durée.

Le « Programme d'appui aux initiatives de base pour la valorisation de l'architecture vernaculaire et la promotion de l'artisanat d'art à Djenné » se décompose en effet en trois phases successives :

- **PHASE 1** : Création de la Maison du patrimoine
- **PHASE 2** : Valorisation des ressources naturelles et des artisanats d'art
- **PHASE 3** : Développement d'une filière « écotourisme culturel »

La présente demande de cofinancement ne concerne que la **PHASE 1** du programme, intitulée « **Création de la Maison du patrimoine** » et qui comprend de nombreuses activités économiques et de développement liées au secteur de la construction prévues sur trois ans.

La construction de la Maison du patrimoine représente à la fois le point de départ du projet et sa « matérialisation » ainsi qu'un outil, vecteur de développement, dont l'appropriation et l'utilisation par les acteurs locaux devrait permettre de garantir un « futur » à la ville de Djenné tout en contribuant à préserver son identité culturelle.

Les activités programmées dans les seconde et troisième phases seront directement mises en œuvre par l'association malienne « DJENNE PATRIMOINE » en partenariat avec d'autres organisations spécialisées dans les domaines concernés (reforestation, artisanat, tourisme, etc.) dans une perspective de développement durable.

¹ Voir « *Un programme intégré de protection et de promotion du patrimoine de Djenné fondé sur la participation directe de la population et la génération de revenus* », DJENNE PATRIMOINE (BP 07, DJENNE, Mali), version du 26 octobre 2000, 12 p. (disponible sur simple demande)

PROJET pour la ville de DJENNE

LE MALI

Superficie : 1 240 000 km²

Capitale : Bamako

Population : 8 600 000 habitants

Population urbaine : 20 %

Ethnies principales : Bambara, Malinké, Sénoufo, Sarakolé, Songhaï, Dogon, Bobo, Bozo, Peuls, Toucouleur

Mortalité infantile : 174 pour 1000 naissances ; plus de 300 pour 1000 dans les campagnes

Espérance de vie : 46 ans

Analphabétisme : 83 %

Taux d'alphabétisation : en très forte progression depuis quelques années

Economie : essentiellement agropastorale

PNB : 1,3 milliard de \$

Monnaie : le franc CFA (1 FCA = 0,0015 €)

CARTE DU MALI



DJENNE

La ville est située à 540 kilomètres de la capitale Bamako, et 130 de la ville de Mopti.

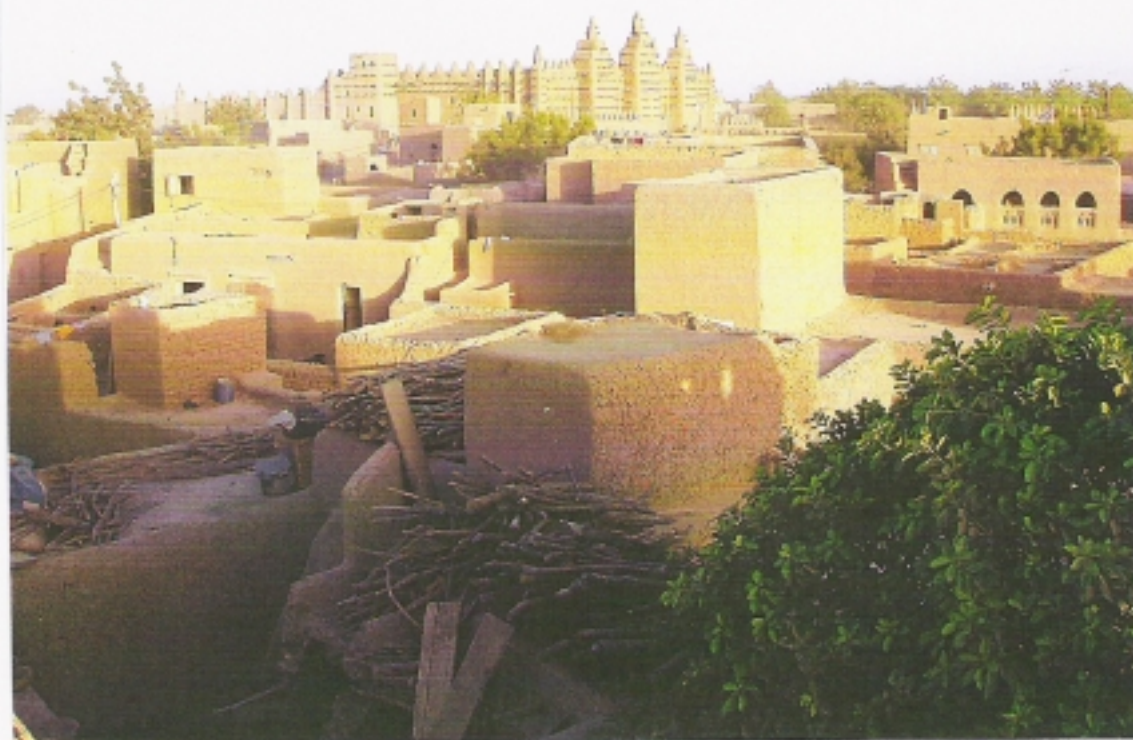
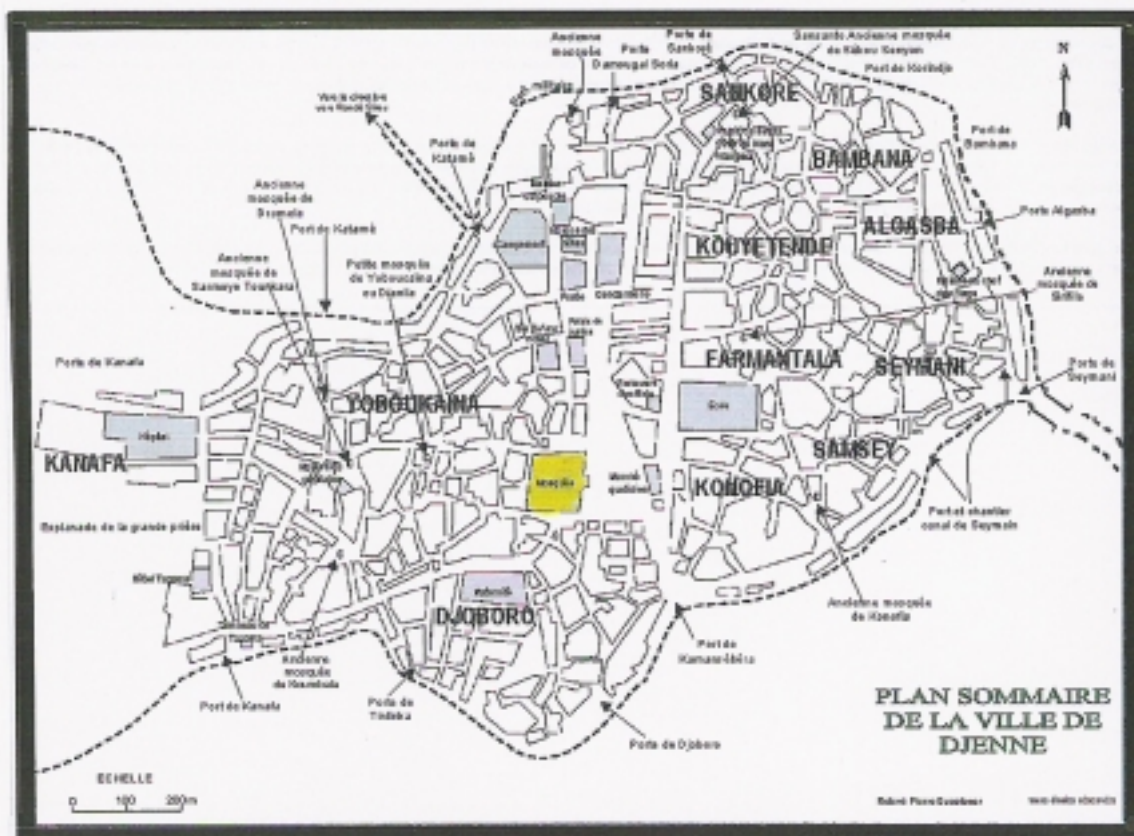
L'histoire et la culture de la région de Djenné remontent loin dans le temps, avec les civilisations du Delta Intérieur du Niger dont DJENNE DJENO était la plus ancienne cité. Djenné Djeno, l'ancêtre de la ville actuelle, était établie à trois kilomètres au sud ; elle fut sans doute occupée du II^e siècle avant J.C. jusqu'au IX^e siècle après.

Dans le passé, comme par exemple pendant l'Empire du Mali des XIII^e et XIV^e siècles, Djenné et sa ville sœur Tombouctou, converties à l'islam, étaient les légendaires portes du Sahara. A cette époque, ces deux villes devaient posséder une richesse et une splendeur fabuleuses liées au commerce de l'or, des esclaves et du sel ; de ce fait, elles subirent les influences à la fois du nord et du sud, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire.

Songhay, Toucouleur et Français se sont ensuite relayés et tous ont laissé leur empreinte sur l'architecture de la ville ; celle-ci a su cependant conserver une homogénéité et une continuité morphologique remarquables. L'existence d'une corporation de maçons, appelée « barey ton », fut déterminante, l'organisation et la réalisation de la pratique architecturale étant totalement entre ses mains. Ces maçons mirent au point une technique spéciale de construction et d'expression avec de l'argile, qui leur assura une renommée s'étendant bien au-delà des frontières du Mali.

L'intérêt de la conservation de la ville de Djenné fut officiellement reconnu lors de son inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO en 1988.

La superficie de la ville ancienne est de 48,5 ha, et elle compte environ 14 000 habitants.



HISTORIQUE DU PROJET

Ayant effectué de nombreux voyages culturels au Mali entre 1990 et 2003, Evelyne Bertrand, professeur d'Education Artistique, passionnée d'art, de culture, de civilisations et d'architecture vernaculaire a été sensibilisée par la dégradation progressive du patrimoine architectural de la ville de Djenné, bien que celle-ci soit classée au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO depuis 1988, et malgré l'existence - entre 1997 et 2003 - d'un projet hollandais de réhabilitation de maisons.

Cette sensibilisation à la préservation du patrimoine bâti, l'a amenée à prendre contact avec l'association locale « DJENNE PATRIMOINE » à laquelle elle a adhéré, et qui l'a mandatée pour essayer d'apporter des éléments de réponse, aux problèmes de dégradation et de préservation de cette architecture traditionnelle.

CHRONOLOGIE

- En 2003, constitution et diffusion d'un dossier de sensibilisation à la dégradation de la ville : « SOS POUR DJENNE ».
- Rencontre avec l'association « Djenné Patrimoine » en juin 2004.
- Au cours de l'année 2004, recherche en France de partenaires intéressés par son projet.
- Le 17 septembre 2004, présentation du projet devant la commission « projets étrangers » de l'association ACROTERRE, qui l'a validé et adhésion à Acroterre.
- En octobre 2004, entrevue avec Monsieur Lazare Eloundou, responsable de la ville de Djenné dans le cadre du programme Afrique de l'UNESCO.
- En novembre 2004 : réalisation d'une exposition sur Djenné, destinée à sensibiliser le public en présentant un double regard entre le patrimoine architectural en terre de Djenné et celui de Barichara en Colombie.
- En décembre 2004, mission de terrain, afin de rencontrer sur place les représentants de la corporation des maîtres maçons de la ville, et d'établir en partenariat avec eux et l'association « Djenné Patrimoine », la programmation des activités du projet.
- Février 2005 : voyage d'étude à Djenné du professeur Joseph Brunet-Jailly, chargé de collecter sur place les informations complémentaires nécessaires à la constitution du présent du présent document de projet, auprès des maîtres maçons et de « Djenné Patrimoine ».



GROUPES CIBLE / POPULATION BENEFICIAIRE

BENEFICIAIRES DIRECTS :

- les propriétaires de maisons traditionnelles : environ 1200 ;
- les maîtres maçons de la ville : une centaine, avec la préservation des savoir-faire traditionnels, la restauration des maisons et l'amélioration des enduits ;
- les artisans d'art de la ville : une centaine, avec la valorisation des métiers d'art par une exposition permanente.

BENEFICIAIRES INDIRECTS :

- L'ensemble des habitants de la ville (14 000), grâce à la prise de conscience de l'amélioration de l'image de la ville, à la sensibilisation à la protection du patrimoine, aux futures retombées économiques liées au développement du tourisme culturel.
- La région de Mopti, qui a tout intérêt à développer des activités touristiques permettant de fixer les touristes dans la région pendant quelques jours.
- Le Mali, avec la valorisation de son identité culturelle reposant en partie sur un passé d'exception qui nourrit encore l'éducation actuelle.

PARTENAIRES DU PROJET

PARTENAIRES LOCAUX :

L'association DJENNE PATRIMOINE (BP 07, Djenné, Mali):

DJENNE PATRIMOINE est une association apolitique à but non lucratif qui possède une personnalité juridique. Sa durée est illimitée. Son siège se trouve à Djenné. Cette association créée en 1995, a reçu son récépissé en 1996 (Journal Officiel de la République du Mali, 29 février 1996, p. 159).

Elle a pour but :

- d'aider à la protection du patrimoine de l'aire culturelle de Djenné ;
- de faire connaître et d'exposer les objets, et de mettre en valeur les monuments de l'aire culturelle de Djenné dans le respect scrupuleux du style architectural original ;
- de susciter la participation active et responsable de la population à la protection du patrimoine de l'aire culturelle de Djenné, et à l'amélioration de cet espace ;
- d'aider à la préservation des sites archéologiques et naturels.

La corporation des MAITRES MAÇONS de DJENNE.

Les maçons de Djenné sont organisés en corporation sans doute depuis les grands travaux de construction commandés par les empires. Les fonctions actuelles et le mode de gouvernement de la corporation semblent traduire une influence arabe. La corporation ou « *barey ton* » est célèbre dans tout l'Ouest africain, et même bien au-delà, depuis près d'un millénaire.

L'apprentissage du métier de maçon se transmet oralement, de père en fils et de génération en génération. Les plus vieux maçons sont donc considérés comme des « maîtres », et ils sont très respectés par toute la population.

Ces maçons présentent également une particularité : ils sont capables de bâtir des édifices, même très complexes, sans aucun plan ni croquis préalable, en « ayant tout dans la tête ».

PARTENAIRES ETRANGERS :

L'association ACROTERRE :

60 - place des Géants - 38100 Grenoble - France

Association des constructeurs pour la réhabilitation et l'optimalisation de la terre.

ACROTERRE est une association sans but lucratif, créée en 1985, à l'initiative d'architectes et de techniciens, regroupant différents partenaires spécialisés dans l'étude de projets et la mise en oeuvre des matériaux locaux, associant leurs compétences professionnelles et leurs motivations pour l'aide au développement.

Au départ, ACROTERRE intervenait comme une ONG d'appui technique, spécialisée dans l'utilisation des matériaux locaux et plus particulièrement le matériau terre. Depuis 1993 l'association, qui s'est dotée de compétences dans le domaine des sciences sociales, de l'économie et du développement, a diversifié ses activités (en conservant le thème central de l'habitat et de la construction) et met en oeuvre directement les projets avec ses partenaires du Sud....

L'objectif d'ACROTERRE est de promouvoir et d'améliorer des techniques traditionnelles de constructions, pour réaliser des programmes d'équipements publics (dispensaires, écoles, ...) ,d'habitat social à travers une démarche participative, ou de conservation du patrimoine architectural, en répondant aux besoins des populations et des organismes de développement.

ACROTERRE, qui se propose également d'aider toute organisation ou personne portant un projet de solidarité en relation avec le thème de l'habitat (équipement public, habitat social) à le réaliser, au Nord comme au Sud, intervient en France (programme d'éducation au développement) et dans de nombreux pays en Afrique, Asie et Amérique latine.

Au Mali, ACROTERRE est déjà intervenu il y a près de vingt ans en créant notamment le village SOS d'enfants de Sanankoroba et plus récemment en 2003, en évaluant le programme de construction de bâtiments publics en BTC (briques de terre comprimées) de l'AFVP (Association française des volontaires du progrès).

L'association REFLEXE PARTAGE :

Association humanitaire, constituée en application de la Loi 1901 (adresse : 9 rue Lucien Gatineau, 28600-Luisant, France - Tél : 02 37 33 03 17 - Fax : 02 37 30 02 95), elle a pour objectifs :

- de collecter les objets en trop auprès des particuliers, collectivités publiques ou privées, pour organiser leur acheminement et leur distribution à titre gratuit vers ceux qui en ont besoin en France et dans le monde.
- de réfléchir à une charte de la solidarité : les nouveaux droits de l'homme qui incluent le partage. Cette charte sera proposée à l'O.N.U.
- de créer des « coffres à trop » pour instaurer un réflexe de partage à portée de main. Comme la poubelle à tri a installé une attitude écologique, se peut-il que les « coffres à trop » développent une attitude de partage au quotidien ?
- d'offrir une aide technique et logistique à tous ceux qui se sentent concernés par une mission humanitaire au point d'y engager toute leur vie.
- d'établir de nouvelles modalités de partenariat avec les entreprises qui souhaitent participer à cette attitude de partage.
- de créer dans chaque ville des rencontres de réflexion et de solidarité organisant localement des relais REFLEXE PARTAGE.

Une personne ressource : le Professeur Joseph Brunet-Jailly :

Professeur d'Université (1970-1986), puis Directeur de recherche à l'ORSTOM, il a séjourné au Mali de 1986 à 1995, à Abidjan de 1995 à 2000, puis à nouveau au Mali de 2000 à 2004.

Le réseau SIRCHAL :

Hébergé au sein de l'Association Française d'Action Artistique, le programme SIRCHAL (Séminaire International sur la Revitalisation des Centres Historiques d'Amérique Latine) représente un réseau de 1800 membres actifs concernés par la revitalisation des centres historiques.

Il s'agit d'un programme de coopération internationale original et novateur qui associe les ministères français de la Culture et des Affaires Etrangères et des experts internationaux pour mettre en œuvre une méthodologie concertée d'alternatives aux problèmes posés par la valorisation du patrimoine culturel et le développement urbain.

La mise à disposition du site Internet du SIRCHAL dans le cadre du projet va permettre une large diffusion de l'expérience et un développement des échanges et du partenariat (notamment Sud/Sud) entre les acteurs africains (membres de Djenné Patrimoine, fonctionnaires maliens du ministère de la Culture, etc.) et des experts latino-américains ou autres personnes de par le monde ayant été confrontées à des problématiques similaires.

SITUATION EXISTANTE - PROBLEMATIQUE

L'architecture soudanaise

(Voir photos ANNEXE 1)

« Ce terme a été créé par les anthropologues vers le début du XXe siècle pour désigner un phénomène propre à une région d'Afrique occidentale qui portait anciennement le nom de « Soudan », et qui s'étend sur un territoire correspondant à celui de plusieurs Etats africains contemporains : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, ainsi que le nord de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

« L'architecture de l'ancien Soudan a de tout temps intrigué et intéressé les voyageurs et explorateurs par son allure monumentale et urbaine, qui formait un contraste frappant avec les formes répétitives et monotones de l'habitat villageois. Cette architecture est issue d'un territoire caractérisé par une matrice commune. Son histoire est intimement liée à celle des grands empires africains du Mali et des Songhay, et à celle des courants commerciaux entre l'Afrique noire, l'Egypte, la Libye, et les autres pays du Maghreb, qui ont véhiculé des influences méditerranéennes.

« Il subsiste encore des exemples de cette architecture : les mosquées et les anciennes villes commerciales, dont la principale est Djenné, qui s'est conservée presque intacte jusqu'à nos jours. Cependant, l'architecture soudanaise représente bien plus qu'un simple vestige du passé, car ses traditions sont demeurées vivaces et sont profondément enracinées dans la vie des populations, malgré les bouleversements que notre époque a fait subir à la civilisation africaine. C'est une architecture qui a su se renouveler sans cesse en assimilant tous les apports extérieurs et qui a gardé une étonnante vitalité au long des siècles.

« Si ce renouvellement des formes, et l'intense activité de construction qui l'accompagne, perpétuent l'architecture soudanaise et permettent de l'étudier sur le terrain, ils accélèrent aussi parfois la destruction et le remplacement des monuments les plus anciens ou leur infligent des restaurations contestables qui les défigurent à jamais.

Il serait donc grand temps de sensibiliser les populations intéressées, l'opinion publique et les responsables politiques, et d'attirer leur attention sur ce précieux patrimoine culturel africain afin d'en assurer la conservation. »

Ainsi s'exprimait Sergio DOMIAN en 1989 ² Malheureusement, depuis, la situation de l'architecture soudanaise à Djenné n'a cessé de se dégrader, pour atteindre aujourd'hui un niveau dramatique.

² Sergio Domian : *Architecture soudanaise, vitalité d'une tradition urbaine et monumentale (Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana)*, L'Harmattan, 1989

Situation actuelle et problèmes de l'architecture de Djenné

Les grandes sécheresses du Sahel dans les années 1970 et 1980, le déclin économique, le changement des modes de vie, l'influence grandissante de la société de consommation occidentale, l'émigration de la population, ... sont malheureusement responsables du déclin actuel de la ville ; en effet, le nombre des maisons détruites a considérablement augmenté, des quartiers entiers d'habitations sont définitivement laissés à l'abandon, et beaucoup de maisons sont dans un état critique.

Par ailleurs, **la modernité a créé de nouvelles contraintes pour la ville :**

- En 1996, l'eau courante a été installée, mais faute d'aménagements adéquats pour leur évacuation, les eaux usées s'écoulent, pour l'essentiel, dans les rues de la ville, causant insalubrité, odeurs nauséabondes et dommages esthétiques considérables. Toutefois, ce problème est en cours de résolution.
- A la même époque, on a doté la ville de l'électricité, et un réseau de poteaux et de fils électriques défigure rues et places.

On assiste également à une **raréfaction des matières premières utilisées dans les constructions :**

- Le beurre de karité utilisé dans le mélange dont on fait les briques cylindriques, les « *djenné ferey* », est désormais très cher et l'arbre à karité souffre de la sécheresse grandissante ;
- Le palmier « *rônier* », qui demande 25 ans pour atteindre sa taille adulte et qui était le seul bois employé dans les constructions, est actuellement en voie de disparition.

Il sera donc nécessaire d'envisager à l'avenir de replanter ces deux essences de bois local.

Le mode de construction traditionnel en « *djenné ferey* » :

(Voir photos ANNEXE 2 et 3)

Il a été abandonné dans les années 30 et il a aujourd'hui en pratique totalement disparu. Il utilise des briques cylindriques en argile additionnée de beurre de karité et de farine de « pain de singe » (le fruit du baobab), liées dans un mortier d'argile et maçonnées verticalement, qui donnaient aux constructions des formes douces et arrondies.

Il n'existe plus aujourd'hui qu'un seul maçon à Djenné, Mr Boubacar Touré, très âgé et depuis longtemps à la retraite, qui ait au cours de sa vie construit une maison entière en « *djenné ferey* » ; aucun des maîtres maçons aujourd'hui en activité ne l'a fait.

La construction que l'on fait dorénavant, en « *toubabou ferey* » (ou « briques des blancs ») est plus rapide et moins coûteuse (en main d'œuvre notamment) que celle en « *djenné ferey* », et les formes qui en résultent sont beaucoup plus rigides.

Il s'est donc produit, en quelques décennies, une disparition du savoir faire traditionnel entraînant une disparition de l'architecture vernaculaire d'autrefois ; et les activités de restauration actuelle, dans la plupart des cas, ne respectent pas ce patrimoine architectural et ignorent les savoir-faire ancestraux qui ont donné tout leur caractère aux constructions de Djenné.

La disparition des architectures en « *djenné ferey* » est donc corollaire de la disparition de cette culture constructive.

Les menaces sur le patrimoine architectural et le savoir-faire des constructeurs

Ces menaces sont de plusieurs ordres :

- une grande partie des habitants de Djenné ignore de la valeur du patrimoine architectural de leur ville

En 2002, selon une étude faite par Marie-Laure Villesuzanne, 56 % d'entre eux ignoraient que la ville était classée au Patrimoine Mondial (cf. www.djenne-patrimoine.asso.fr, bulletin « DJENNE PATRIMOINE Informations » n° 14).

Toutefois, le travail réalisé par l'association « DJENNE PATRIMOINE » depuis 1996 commence à porter ses fruits, et un début de prise de conscience est en train de s'opérer, conduisant à une implication de plus en plus grande des notables, des élites et de la corporation des maçons dans l'association.

- la modernisation de la ville s'accompagne de nuisances

Adduction de l'eau courante sans prévision de l'évacuation des eaux usées ; installation de l'électricité sans respect de l'esthétique de cette ville classée ; assainissement inexistant ; voirie totalement défective ; ruelles inadaptées à la circulation, pourtant autorisée, des nombreux camions à l'occasion du marché hebdomadaire.

- des techniques de construction en totale inadéquation avec l'architecture traditionnelle en *banco* ont été introduites :

Il s'agit notamment des parements en briques cuites recouvrant certaines façades depuis les années 70 ; et surtout de l'édification de bâtiments administratifs en béton.

Le pourcentage de maisons construites actuellement en *djenné ferey* est de l'ordre de 40 % dans la vieille ville (cf. le recensement de 1995 publié par l'ICOMOS).

Le pourcentage de maisons construites en *toubabou ferey* est de l'ordre de 50 % (mais 100 % pour toutes les maisons reconstruites dans la vieille ville et pour les nouvelles maisons construites dans les quartiers d'extension, par exemple Kanafa).

Seule l'administration a construit en ciment à Djenné (avant le classement : la poste ; depuis le classement : l'école en plein cœur de la vieille ville, puis l'hôpital...), ce qui montre qu'on ne peut, hélas, absolument pas compter sur les pouvoirs publics pour défendre le patrimoine architectural de Djenné.

Le problème de l'entretien des constructions : le re-crépissage annuel

(Voir photos ANNEXE 3)

Le crépi doit être renouvelé annuellement sur les façades exposées à l'Est (d'où vient la pluie), et tous les 3 ans environ sur les autres façades.

Ce crépi est constitué de terre crue à laquelle on ajoute de la balle de riz, et éventuellement du beurre de karité. Il est étalé à la main sur les murs.

Le changement dans les habitudes a fait considérablement augmenter le coût du crépi depuis quelques années.

En effet, la balle de riz qui entre dans sa composition provenait auparavant du riz pilé à la main par les femmes, et cette balle restait donc entière ; or les moulins mécaniques auxquels on a de plus en plus recours à l'heure actuelle réduisent la balle en farine et lui font perdre toutes ses qualités. Il y a donc dorénavant beaucoup moins de balle disponible pour les travaux de crépissage, et son coût a fortement augmenté. Utilisée en quantité suffisante, elle aide à l'adhérence du crépi sur le mur (effet de stabilisation chimique liée à la fermentation), tout en renforçant sa solidité (stabilisation mécanique par une meilleure distribution des tensions de surface) ; utilisée en quantité insuffisante, le crépi, de moindre qualité, se craquelle beaucoup plus rapidement.

On peut donc observer une sérieuse dégradation de la qualité des enduits de crépissage depuis quelques années.

Le **coût moyen annuel du re-crèpissage** est en ordre de grandeur de 1000 FCFA (1,52 €) le m² de façade. Compte tenu de la surface importante des murs et des terrasses à enduire et de la fréquence des travaux de re-crèpissage, rendue nécessaire par la baisse de qualité des enduits, l'entretien des maisons en terre représente une charge considérable pour les propriétaires des maisons.

Remarque : compte-tenu de la faible capacité d'épargne des habitants de Djenné, ceux-ci n'ont généralement pas la capacité d'entreprendre des travaux de rénovation et de re-crèpissage de qualité donc plus coûteux mais qui offriraient une meilleure durabilité des ouvrages. Les débours occasionnés et répétés annuellement pour l'entretien des bâtiments finissent par revenir plus chers à la longue que si on avait investi dans des travaux de qualité. Une stratégie pourrait donc consister à mettre en place un système de micro-crédit d'amélioration de l'habitat. La faisabilité d'un tel système de micro-crédit n'ayant pas encore été évaluée dans le contexte du programme, il serait prématuré de l'intégrer dans les activités du projet. Par contre la possibilité de mettre en place un tel système sera étudiée avec les partenaires locaux et en cas de résultats positifs un fonds de roulement pour alimenter le système de micro-crédit sera sollicité auprès d'organismes spécialisés.

Le récent projet de réhabilitation

Un projet de réhabilitation de 176 maisons a été lancé par les Pays Bas en 1995, avec un financement de 350 millions de francs CFA (534 000 €) s'échelonnant sur sept ans. Le programme a débuté en janvier 1997.

Au printemps 2003, à quelques mois de son achèvement, 92 maisons seulement avaient fait l'objet d'une intervention (reconstruction, re-crèpissage, ...) alors que le financement était pratiquement épuisé. (www.djenne-patrimoine.asso.fr, Bulletin « DJENNE PATRIMOINE Informations » n° 14)

La réhabilitation entreprise sur les maisons n'a pas respecté l'obligation qui est celle d'une ville classée, notamment le respect du mode de construction d'origine comme le préconise la Charte de Venise.

A Djenné en effet, on a détruit nombre de maisons anciennes bâties en *djenné ferey* pour les reconstruire en *toubabou ferey*, au mépris total de leur caractéristique propre.

De plus, quelquefois, la qualité même des travaux réalisés pose problème dès l'année suivant leur achèvement. (www.djenne-patrimoine.asso.fr, Bulletin « DJENNE PATRIMOINE Informations » n° 14)

Sur 19 maisons initialement programmées pour leur réhabilitation en 2002, 9 ont fait l'objet d'un refus de la part de leur propriétaire, tandis que des maisons qui n'étaient même pas sur la liste des « réserves » ont été réhabilitées, ainsi que des bâtiments construits dans les années 1970, et qui n'étaient donc en rien des témoins originaux de l'architecture de Djenné.

Djenné demeure un cas particulier parmi les villes construites en terre crue, ce matériau de construction restant le modèle prédominant :

- pour l'édification des maisons et de la mosquée
- en respect avec la situation géographique de la ville
- mais il est entièrement dépendant du savoir faire séculaire de la corporation des maîtres maçons.

Malheureusement, à l'heure actuelle, la situation reste très fragile et tout peut basculer, car la tentation est grande parmi la population de vouloir recourir à des matériaux de construction plus durables, et nécessitant beaucoup moins d'entretien.

Se pose donc aujourd'hui de manière cruciale le problème de la compatibilité entre les aspirations légitimes de la population au progrès, au confort et au mieux être, et l'application d'une véritable politique de conservation du patrimoine, seule capable de garantir un avenir à la ville de Djenné par le développement d'activités économiques liées à l'éco-tourisme culturel.

Un projet pour sauvegarder et ouvrir de nouveaux développements aux métiers traditionnels

Le présent projet donne un rôle essentiel aux maîtres-maçons, dont le métier est ici considéré comme l'un des exemples de ces métiers d'art qui représentent un savoir faire traditionnel très développé et auxquels peuvent s'ouvrir aujourd'hui, avec un peu d'effort, de nouveaux débouchés : création d'emplois, création de valeur ajoutée, préservation de la capacité d'innovation dans le sein même de la tradition...

Dans la situation actuelle d'absence quasi-totale de mise en valeur des **métiers d'art de la ville**, le présent projet permettra simplement de créer un contexte favorable, à partir duquel certaines activités pourront être lancées dans les phases ultérieures du programme à long terme dont il a été question en introduction. Le présent projet créera un contexte favorable parce que :

- les expositions d'artisanat d'art de Djenné sont rares, car il faut louer des locaux pour les organiser ; DJENNE PATRIMOINE en a organisé deux à l'occasion de manifestations destinées à ses membres extérieures ; elles ont été l'occasion de commencer un inventaire des productions locales susceptibles d'intéresser les amateurs, tant au Mali qu'à l'étranger ; et de discuter avec les commerçants de l'intérêt qu'ils pourraient avoir à se spécialiser sur les objets fabriqués à Djenné, au lieu de vendre tout ce qu'on trouve partout en Afrique ;

- le présent projet sera une manifestation concrète de la confiance que certains partenaires du développement de Djenné font aux artisans de la ville, et des réalisations qui peuvent être envisagées lorsque les Djennenkés se mobilisent pour défendre leur patrimoine ; il devrait donc entraîner des initiatives dans les divers corps des métiers artisanaux ;

- la création de la Maison du patrimoine permettra d'exposer durablement des exemples des produits de l'artisanat d'art de Djenné ; l'essentiel des locaux du rez-de-chaussée sera aménagé en salles d'exposition ; dans la bibliothèque-vidéothèque de l'étage on trouvera, pour les amateurs avertis et les professionnels, une abondante documentation sur l'artisanat d'art de Djenné ; par là ce bâtiment apportera une contribution de premier ordre à la promotion de l'artisanat d'art de Djenné ;

- la création de la Maison du Patrimoine permettra de transformer l'actuel bureau loué par DJENNE PATRIMOINE à côté de l'entrée du campement en une sorte de bureau de syndicat d'initiative, où les touristes trouveront de la documentation et des informations sur la visite de Djenné et sur les productions de ses artisans d'art.

Dans ce cadre, certaines activités pourront probablement être lancées à titre conservatoire pendant la durée du présent projet (de plus amples précisions peuvent être apportées sur ce point).

LE CONTENU DU PROJET

Les touristes ne voient de Djenné que des façades ou des cours populaires ; ils n'ont aucun moyen de visiter la mosquée, "patrimoine de l'humanité" mais "interdite aux non musulmans" ; il leur sera difficile de se faire une idée de ce qu'est l'architecture des maisons typiques de Djenné, encore moins de se représenter ce qu'est l'agencement interne de ces maisons, leur décoration, leur ameublement -ils risquent de ne voir que les façades ; ils n'ont aucune chance de découvrir la richesse de l'artisanat local encore vivant -ils ne verront que quelques exemples déjà commandés et déjà vendus, les artisans n'ayant pas de stock, les pouvoirs publics n'ayant pas de collection. Cela explique que la durée de la visite de la ville soit généralement de deux à trois heures, dont une grande partie consacrée à se rafraîchir ou à se reposer... Voilà ce qui doit changer si Djenné doit échapper à la décadence inéluctable qui la menace.

Djenné est un chef d'œuvre architectural, une ville de hautes traditions culturelles, mais elle le cache à ses visiteurs ! Et ce patrimoine architectural et culturel doit être protégé par les jeunes générations, sur lesquelles repose l'avenir de la cité. Cette protection doit être organisée, pour l'essentiel, dans un cadre privé car les maisons appartiennent à des familles ; mais aussi parce que l'action de l'administration ne peut être qu'extrêmement limitée, tant sont lourdes les pesanteurs bureaucratiques et tant les chefs de famille sont méfiants à l'égard de tout ce qui vient des pouvoirs publics.

Le présent projet représente un chantier très important pour les maçons de Djenné, et des rémunérations de bon niveau, en même temps qu'une source de satisfaction professionnelle et de fierté sociale. En outre, il

contribuera à la relance d'un artisanat local de haute qualité, encore présent mais végétant par manque de sens de la commercialisation, manque d'idées neuves, manque de confiance en soi.

Ce projet consiste en la construction d'une **Maison du Patrimoine**, qui sera l'occasion d'organiser un **chantier-école**, et d'organiser tout un ensemble d'activités autour de la **sauvegarde des compétences professionnelles dans les divers métiers traditionnels**. Le chantier-école permettra de rechercher tout le savoir-faire professionnel encore disponible chez un vieux maçon de Djenné, et de redécouvrir par la pratique et par l'évaluation les éléments qui seraient perdus. Le bâtiment lui-même sera la preuve du renouveau que ces métiers peuvent connaître, et cet exemple servira à identifier les actions à entreprendre au bénéfice de divers autres métiers

La construction de la Maison du patrimoine

La Maison du patrimoine sera entièrement construite en briques de terre crue traditionnelles (« *djenné ferey* ») par les maîtres maçons de Djenné, sur une parcelle de 510 m² mise à disposition par la mairie et située dans un lieu accessible à proximité du centre.

Le bâtiment, d'une surface habitable d'environ 320 m² répartie sur deux niveaux, disposé en U, s'organise autour d'une grande cour centrale parcourue d'une véranda, laquelle servira d'espace tampon et pourra occasionnellement servir de lieu d'exposition. La circulation entre les étages sera assurée par une cage d'escalier située à un angle du bâtiment.

Rez-de-chaussée :

- 1 vestibule / accueil du public
- 2 sanitaires
- 1 grande salle d'exposition
- 1 magasin
- 1 logement pour le gardien (avec cuisine, salle de bain et WC)

Etage :

- 2 bureaux
- 1 bibliothèque/vidéothèque/salle de documentation
- 1 bloc sanitaire
- 1 magasin
- 3 chambres

Le croquis ci-joint est donné à titre indicatif car, conformément à la tradition, les maîtres maçons de Djenné conçoivent l'architecture de leurs bâtiments sans la formaliser par le graphisme. Le bâtiment sera dessiné au sol le jour de son implantation sur le terrain au démarrage des travaux.

Malgré un aspect peut-être plus monumental, dû à la dimension du bâtiment, l'architecture du projet veillera à respecter la typologie des maisons traditionnelles de Djenné, ainsi que les dessins de façade et les détails (dont différents modèles sont présentés ci-après, cf. ANNEXE 1).

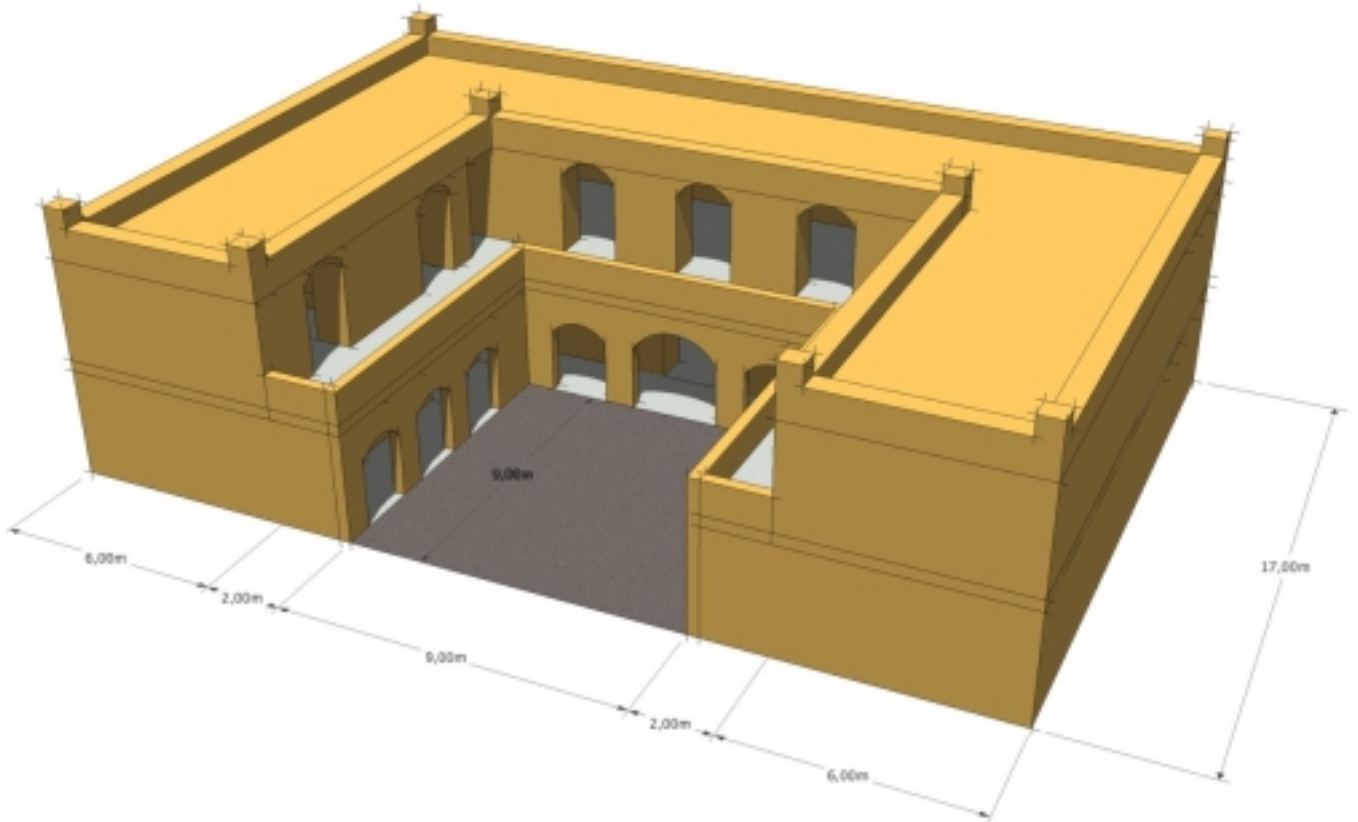
La stratégie du projet

La construction de la Maison du Patrimoine selon la technique traditionnelle n'est pas une fin en soi, elle est conçue comme un vecteur de développement à long terme. Il ne s'agit pas de réaliser un « objet-musée », mais de mettre à la disposition de la ville un outil de développement. Aussi les tâches techniques de la construction, et les tâches de transmission du savoir-faire traditionnel que cette construction implique, et qui concernent essentiellement les maîtres-maçons, seront complétées par une série d'activités qui s'adressent en parallèle aux autres métiers d'art et à l'ensemble de la population. Il s'agit d'activités de sensibilisation, coordination, concertation, formation et capitalisation.

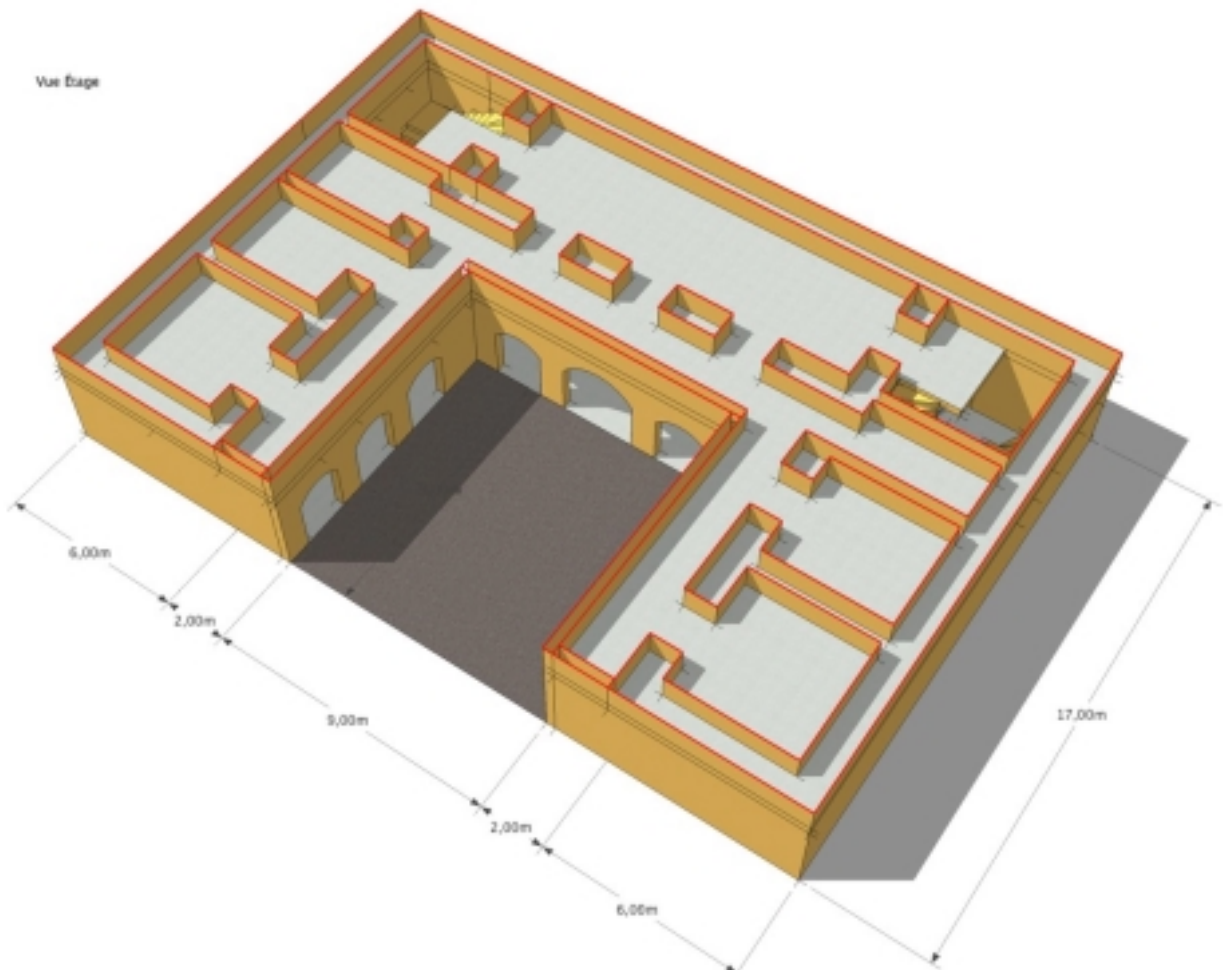
1) Sensibilisation

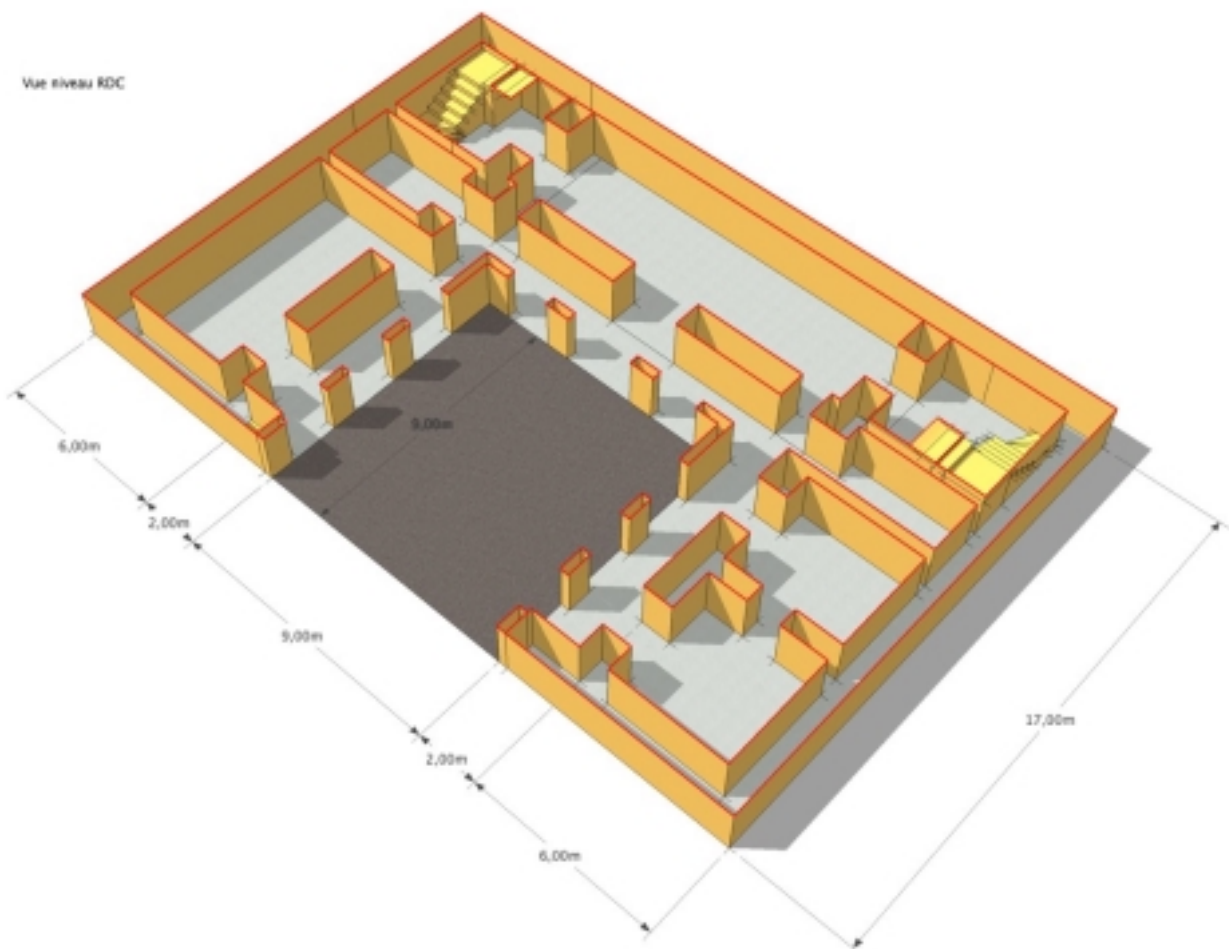
Le constat de l'ignorance d'une grande partie des habitants de la valeur du patrimoine architectural de leur ville implique d'entreprendre une véritable campagne d'information et de sensibilisation des citoyens de Djenné et de mener des actions concrètes et concertées.

Volumétrie générale



Vue Étage





A ce jour, les interventions du projet néerlandais ont consisté exclusivement en interventions sur le patrimoine bâti (restauration de maisons) et des publications architecturales (catalogue recensant les opérations réalisées) lesquelles restent largement inaccessibles à la grande majorité de la population.

Depuis 1996, DJENNE PATRIMOINE publie un bulletin mais sa diffusion reste limitée et touche un public plutôt « élitiste ».

Malgré les efforts de DJENNE PATRIMOINE, il reste beaucoup à faire pour sensibiliser l'administration malienne d'une part, la population de Djenné d'autre part, à la valeur inestimable de l'architecture de la ville, à l'intérêt de sa protection soignée et à l'intérêt économique que peut présenter un effort pour rendre la ville propre, sinon pimpante. De même, il est important de discuter avec les chefs de famille sur les arguments économiques avancés par certains pour défendre la construction en ciment ; il est important de lutter contre l'idée que la construction en terre est une construction de pauvre, pour les pauvres enfermés dans leur pauvreté. DJENNE PATRIMOINE a obtenu l'appui, sur ce terrain, d'architectes tels que Sébastien Diallo (qui a résidé à Djenné pendant trois ans, et a trouvé le temps d'animer, sur la radio locale Jamana, des émissions sur le patrimoine) et Jean Dethier (conférence très suivie en mai 2004).

Le présent projet est conçu comme une étape nouvelle de sensibilisation : montrer qu'on peut retrouver la technique ancienne, étudier les problèmes qu'elle pose, chiffrer son coût, présenter les résultats aux chefs de famille. A cet effet et afin de toucher un vaste public on aura aussi recours à d'autres outils de communication tels que :

- des émissions radiophoniques en langues locales
- des expositions comme celle de « Djenné/Barichara un double regard sur l'architecture de terre dans deux villes du Sud »
- des présentations de films, photographies, documentaires et conférences
- des palabres chez l'habitant.

2) Coordination et concertation

Force est de constater que les projets de coopération réalisés à ce jour, n'ont pas réussi à impliquer réellement et durablement les habitants de Djenné, ni à les considérer comme de véritables interlocuteurs.

L'administration malienne a montré, dans la réalisation du projet de réhabilitation financé par les Pays-Bas, qu'elle n'était en mesure de créer des rapports de confiance ni avec les chefs de famille propriétaires des maisons, ni avec les maçons. Son style est trop autoritaire et ses procédures trop opaques.

Une stratégie de concertation à la base, avec les habitants, privilégiant les modes de communication usuels (tradition orale) s'impose. Le présent projet repose depuis les étapes initiales de sa conception sur une concertation parfaite avec la corporation des maçons, et avec une famille de notables de Djenné.

Dans le cas d'une ville classée « Patrimoine mondial de l'humanité » (lequel label implique le respect de certaines normes et procédures) la coordination avec les pouvoirs publics maliens (en premier lieu avec l'administration municipale), les agences de coopération, les organisations internationales et non gouvernementales, les institutions partenaires et les chercheurs s'avère absolument indispensable.

A ce jour, les mécanismes de concertation /coordination n'ont pas véritablement fonctionné et c'est ce rôle qu'entend assumer, pour le présent projet, l'association DJENNE PATRIMOINE en s'appuyant sur sa légitimité, sa bonne intégration au milieu, sa large représentativité et la reconnaissance que lui confère la mise en œuvre du projet.

Du côté des partenaires du Nord, ce projet s'appuie sur des compétences éprouvées mises au service d'une conception participative du développement. La coordination des intervenants locaux et étrangers est donc aussi étroite que possible.

3) Formation

Alors que l'architecture de Djenné est étudiée depuis trente ans, sa technique spécifique a été perdue pendant cette même période. Il n'existe plus qu'un seul maçon qui ait construit une maison en « *djenne ferey* » : il est donc extrêmement urgent de sauver le savoir de ce maçon et de le transmettre à de plus jeunes.

Une première expérience a eu lieu en 2003 (construction d'un vestibule d'entrée dans une concession privée). Le présent projet est conçu comme un chantier-école, qui permettra de transmettre le savoir du vieux maçon, de repérer par la pratique les aspects sur lesquels des connaissances ou des « coups de main » se sont perdus, de ré-inventer ensemble des solutions à ces problèmes.

Outre la formation des maçons à cette technique ancestrale, les autres activités de formation concernent :

- l'amélioration de la qualité des enduits traditionnels
- l'appui à la modernisation de la corporation des maçons de Djenné
- la formation des membres de DJENNE PATRIMOINE à la gestion/organisation/suivi de projet
- la formation d'animateurs du patrimoine culturel, de guides et de personnes chargées de l'accueil
- la mise en valeur des artisanats d'art.

4) Capitalisation, documentation

Le chantier-école permettra de capitaliser le savoir d'un vieux maître-maçon formé de la façon la plus traditionnelle au début du XX^{ème} siècle, le savoir d'une génération actuelle de maîtres-maçons dont l'expérience s'est étendue du fait de leur participation au programme de réhabilitation soutenu par des experts des Pays-Bas, et du fait de leur ouverture à d'autres techniques de construction en terre. Par ailleurs, les réalisations et les problèmes rencontrés par le chantier-école seront soigneusement documentés, pour que ce que nous savons de la construction en « *djenne ferey* » au début du XXI^{ème} siècle soit fixé par l'écrit et par l'image.

Ce travail de mémoire sera élargi à l'ensemble des activités du projet et à son évolution sur la durée, afin de permettre la restitution de l'expérience vécue et sa mise en perspective avec d'autres programmes similaires dans d'autres contextes géographiques.

5) Evaluation, diffusion

L'évaluation programmée à la fin de l'an III mettra l'accent sur deux aspects fondamentaux du projet : les résultats du travail de sensibilisation (il s'agira de mesurer le degré de prise de conscience des habitants de la ville à la valeur de leur patrimoine architectural), et de formation des maçons (acquisition du savoir faire constructif de la maçonnerie en *djenné ferey* et de la maîtrise de la mise en œuvre des enduits améliorés) et des animateurs et membres de DJENNE PATRIMOINE. L'impact du programme sur le développement des artisanats d'art constitue un objectif à long terme qui ne pourra être évalué qu'après plusieurs années de fonctionnement de la maison du patrimoine.

La documentation dont il vient d'être question, élaguée et mise en forme, servira tant à l'évaluation du projet (par rapport à une situation initiale décrite dans le présent projet et dans les documents qu'il cite) qu'à la diffusion de ses principaux résultats. Sur place, la visite du chantier par les notables du voisinage (ou des quartiers voisins), ce qui est une tradition locale encore parfaitement vivante, assurera une excellente diffusion et permettra de recueillir des éléments supplémentaires d'évaluation.

Les résultats obtenus seront mis en perspective avec ceux des programmes similaires réalisés dans d'autres pays (notamment en Amérique latine) et largement diffusés par le réseau SIRCHAL.

Les ressources pour le projet

Ressources humaines

- un RESPONSABLE DE PROJET EXPATRIE : Evelyne BERTRAND, assurant le suivi régulier des travaux à l'occasion de 3 séjours annuels
- un PROFESSIONNEL DE LA VIDEO
- une EQUIPE DE MACONS : cinq maçons, quinze manœuvres, pendant 300 jours
- deux maîtres maçons FORMATEURS : Mr Boubacar TOURE et Mr Boubacar KOUROUMANSE dit Bayéré
- un coordinateur du projet au niveau local désigné par l'association DJENNE PATRIMOINE
- un EXPERT EXPATRIE pour des missions ponctuelles (techniques de construction, articulation du projet, connaissance du contexte malien) : Mr Olivier SCHERRER de l'association Acroterre
- un économiste, chargé en particulier de l'analyse du coût de la construction, ainsi que de la documentation du projet et de l'encadrement du (des) stagiaire(s), Joseph BRUNET-JAILLY
- un (si possible plusieurs) ETUDIANT (S) STAGIAIRE (S) malien (s).

Ressources matérielles

- Outillage : sera récolté et acheminé par l'association REFLEXE PARTAGE³ (voir liste ci jointe).
- Equipement de bureau ;
- Equipement vidéo ;
- Un cyclomoteur.

³ La liste établie par les représentants des maçons (Maître-maçon Béré Yonou, représentants les vieux maçons ; Maître-maçon Boubacar Kouroumansé, dit Bayéré) est la suivante : brouettes (200), brosses à badigeon (*pour la peinture*) (100), pelles (400), piques (*pioches*) (400), truelles en fer (400), fils à plomb (200), niveaux (200), mètres (*en métal ou à enrouleur*) (200), marteaux (300), haches en fer (*pour couper le bois*) (300), houes en fer (*pour mélanger le banco = terre crue*) (400), bétonnière (*à essence ou gasoil de préférence, quelques unes électriques peuvent convenir*) (25), échafaudages (*moyens et hauts*) (200), serres joints de coffrage (500), raccords (*pour tuyauteries*) (*autant que possible*), gants (*en cuir, en caoutchouc, en tissus genre gants de jardiniers*) (500), chaussures de chantier (*pointures 40 à 45*) (200 paires), bottes en caoutchouc (*pointures 40 à 45*) (200 paires), chaîne d'arpenteur (100). La liste a été tamponnée et paraphée par : Papa Cissé de l'association DJENNE PATRIMOINE et Mr Dicko, secrétaire général de la mairie de Djenné.

Ressources financières

Le budget prévisionnel et son financement sont présentés dans les deux tableaux suivants

Budget prévisionnel Global 3 ANS

Code	Rubrique	Mode de calcul	AN I	AN II	AN III	GLOBAL	
			Coût	Coût	Coût	Coût	%
1	Terrain	500 m² à 8 millions FCFA	12 195.92			12 195.92	5.00%
2	Investissement technique	Outillage maçonnerie	2 544.33	5 088.67		7 633.00	3.13%
		Mobilier maison du patrimoine	2 290.00	2 290.00		4 580.00	1.88%
		Fonct maison du patrimoine	1 241.67	1 241.67	1 241.67	3 725.00	1.53%
		Matériel de bureau Djene patrimoine	4 200.00			4 200.00	1.72%
		Fonctionnement Djene patrimoine	875.00	875.00	875.00	2 625.00	1.08%
		Cyclomoteur	1 200.00	200.00	200.00	1 600.00	0.66%
4	Matériaux de constructions	Liste dépenses maison JBJ	7 633.33	7 633.33	7 633.33	22 900.00	9.39%
5	Recherche/amelioration qualité enduits		5 333.33	2 666.67		8 000.00	3.28%
8	Conception	Transport, billet avion (3700 €)					
		Honoraires (3000€)	8 000.00			8 000.00	3.28%
		Copie, papeter., communic. (1300€)					
10	Responsable expatrié	3 X 1500€ + Logement (30€/jr)	5 100.00	5 100.00	5 100.00	15 300.00	6.27%
		3 voyages/an X 2200€	6 600.00	6 600.00	6 600.00	19 800.00	8.12%
11	Personnel local	MO non spécialisé/Bénéficiaire (709F/maisonx48=34032F)					
		Coordinateur local (4939€)					
		Etudiant/stagiaire : 2748€)					
		Maçons/formateurs (20 maçons et 2 formateurs =28852€)	16 924.00	16 924.00	19 124.00	52 972.00	21.73%
		Frais voyage JBJ (6600€)					
		Frais voyage repr.DP (2200€)					
13	Evaluation	Honoraires, transport,séjour,rapport			7 000.00	7 000.00	2.87%
14	Mission Expert appui technique	3 Honoraires, logement,rappports	9 831.00	9 831.00	9 831.00	29 493.00	12.10%
		3 voyages/an X 2200€					
15	Appui, suivi et contrôle	Suivi, contrôle, rappports interim. Interne (1 mois 10jrs /an)	4 000.00	4 000.00	4 000.00	12 000.00	4.92%
	S/total 1		87 968.59	62 450.33	61 605.00	212 023.92	86.96%
18	Frais administratifs	10% du S/total 1	8 796.86	6 245.03	6 160.50	21 202.39	8.70%
	S/total 2		8 796.86	6 245.03	6 160.50	21 202.39	8.70%
19	Education au développement	5% du S/total 1	4 398.43	3 122.52	3 080.25	10 601.20	4.35%
	S/total 3		4 398.43	3 122.52	3 080.25	10 601.20	4.35%
	Total Général		101 163.88	71 817.88	70 845.75	243 827.51	100.00%

Origine des ressources 3 ANS

	AN I	AN II	AN III	GLOBAL	
1.1 Ressources propres d'origine					
ONG	4 918.67	4 918.67	4 918.67	14 756.00	
Reflexe et partage	2 544.33	5 088.67	0.00	7 633.00	
Acroterre	5 281.66	4 465.08	4 438.03	14 184.77	
S/total 1	12 744.66	14 472.41	9 356.69	36 573.77	15.00%
1.2 Valorisation					
Coordinateur de projet local	1 679.26	515.40	1 097.33	3 292.00	
MO Bénéficiaires	5 000.00	4 100.62	3 295.38	12 396.00	
Etudiant/Stagiaire	137.00	137.00	137.00	411.00	
Conception, Resp.Expatrié,Expert Expat., ASC	11 217.30	8 049.30	8 049.30	27 315.90	
Interventions education au développement école (Acroterre)	2 199.21	1 561.26	1 540.13	5 300.60	
S/total 2	20 232.77	14 363.58	14 119.14	48 715.50	19.98%
1.3 Ress. Propres d'origine publique					
Mairie de Djenne	12 195.92	0.00	0.00	12 195.92	
Mairie de grenoble, CGI, Région Rhône alpes	5 408.58	7 072.95	11 947.04	24 428.57	
S/total 3	17 604.50	7 072.95	11 947.04	36 624.49	15.02%
Total ressources propres	50 581.94	35 908.94	35 422.87	121 913.75	50.00%
				0.00	
2. Ministère des Affaires étrangères	50 581.94	35 908.94	35 422.88	121 913.75	
Total	50 581.94	35 908.94	35 422.88	121 913.75	50.00%
Total General	101 163.88	71 817.88	70 845.75	243 827.51	100.00%

Calendrier

1) Fin 2005 à septembre 2006:

- montage du projet
- sensibilisation / concertation (jusqu'à septembre 2006) pendant la première tranche de financement
- formation des maçons
- début du travail d'expérimentation pour l'amélioration de la qualité des enduits
- début de production des *djenné ferey*
- préparation du projet de construction.

2) Octobre 2006 à septembre 2007 :

- tests in situ d'enduits améliorés
- réalisation de la construction de la Maison du Patrimoine
- suivi vidéo
- formation des maçons
- actions de sensibilisation.

3) Octobre 2007 à septembre 2008 :

- suite et fin du chantier de construction de la Maison du patrimoine
- généralisation de la mise en œuvre des enduits améliorés
- installation et mise en fonction de la Maison du Patrimoine
- formation des animateurs
- publication
- évaluation et diffusion

Viabilité du projet

Afin d'assurer la pérennité du projet et le bon déroulement des phases suivantes, le rôle des intervenants extérieurs sera essentiellement axé sur la formation.

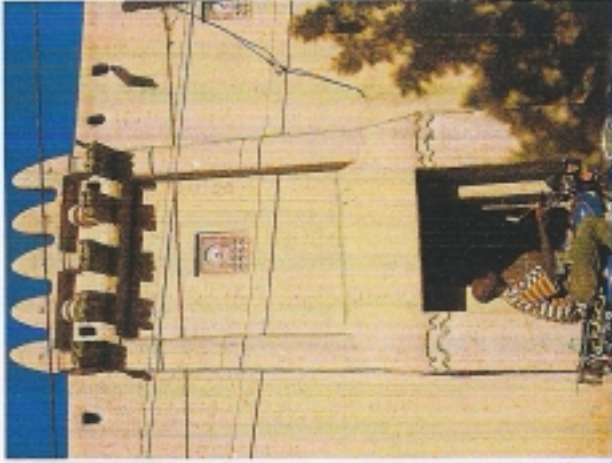
La présence et le travail de l'association malienne DJENNE PATRIMOINE garantissent l'ancrage du projet au niveau local, régional et national.

A moyen terme, l'entretien et le fonctionnement de la maison du patrimoine seront autofinancés par les activités d'accueil, d'hébergement, de visites guidées, de vente d'objets artisanaux, de cartes postales, de plans, de dessins et de publications sur la ville de Djenné, son histoire, son architecture et sa culture.

Les activités en lien avec la filière construction (amélioration de la qualité des enduits, redécouverte de la technique de construction en « Djenné ferey », formation des maçons, dotation en équipement) seront prises en charge par le « Barey Ton » (association des maçons de Djenné) dont l'existence pluriséculaire constitue un gage de pérennité.

Enfin, il convient d'insister particulièrement sur la grande visibilité qu'offrira ce projet, non seulement à cause de son contexte géographique et historique mais aussi et surtout en raison de l'originalité de sa démarche méthodologique qui vise à consolider les acquis d'organisations locales de base, à favoriser l'implication de la société civile et sa participation à un programme de développement économique et urbain et enfin à promouvoir les échanges entre partenaires du Sud.

ANNEXE



ANNEXE 1



Les *roubbouss* jerry :

- la fabrication (en haut)
- un mur construit en roubbouss jerry (ci-dessous)
- les briques de banco, terre crue séchée à l'air.



La reconstitution de la fabrication de *djerré* jerry par le maître maçon Bens Yous de Djenné.
 (Photo : E. van Wierdt de Jode, 1999).
 En dessous : bebs *djerré* jerry.



En haut : état original de la façade de la maison (à droite) construite en djasse / jerey, en 1990.
 En bas : la même façade après sa restauration, en foubobou / jerey, en 2003 : verticalité et rigidité sont de mise.



L'importance capitale de renouvellement très régulier du crépi :
 Exemple d'une maison en cours de recrépiage en février 2003,
 (Ci-dessus) et la même façade en décembre de la même année,
 après la saison des pluies (Ci-dessous).

